



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Haute-Marne

STAGE PRÉALABLE À L'INSTALLATION

Conforme à la loi 82-1091 du 23/12/1982
au décret 83-517 du 24/06/1983
et à la loi 96-603 du 5/07/1996

☞ **BUT :**

Formation obligatoire permettant l'acquisition des données de base indispensables à la gestion d'une entreprise artisanale. En outre, ces cours peuvent notamment, sous certaines conditions, vous aider à :

- acquérir le titre de qualification "Artisan"
- accéder à certaines aides publiques.

☞ **PERSONNES CONCERNÉES :**

Futur chef d'entreprise artisanale et conjoint de toutes professions sauf bâtiment (pour cette profession, téléphonez au 03.25.35.04.20).

☞ **COÛT DU STAGE :**

270 € par entreprise (droit d'inscription en vigueur en 2012).

☞ **DURÉE :**

7 jours + un entretien individuel de fin de stage.

☞ **HORAIRES :**

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

☞ **DÉBUT DU STAGE :**

Voir calendrier au verso.

IMPORTANT

Le bulletin d'inscription est à retourner impérativement 10 jours au moins avant le début du stage.

L'inscription ne pourra être prise en compte à la date souhaitée que dans la limite des places disponibles.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA HAUTE-MARNE

Siège : 9, rue Decrès - 52000 CHAUMONT - Tél. : 03 25 32 19 77 - Télécopie : 03 25 32 89 50
Internet : www.cma-haute-marne.fr - Courriel : chaumont@cma-haute-marne.fr

Siret : 185 208 600 00014 - APE 911 A
Décret n° 2004-1164 du 2 novembre 2004.



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Haute-Marne

Stage Préalable à l'Installation

LIEU DU STAGE : **Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne**
9 rue Decrès – BP 12053 - 52902 CHAUMONT Cedex 9
☎ : 03.25.32.19.77 - 📠 : 03.25.32.89.50
chaumont@cma-haute-marne.fr

Stage **OBLIGATOIRE** avant toute inscription au Répertoire des Métiers
Durée de la formation 7 jours + entretien de fin de formation

Dates des stages pour 2012

- ↳ les 23, 24, 25, 26, 30, 31 janvier et 1^{er} février
- ↳ les 05, 06, 07, 08, 12, 13, 14 mars
- ↳ les 16, 17, 18, 19, 23, 24, 25 avril
- ↳ les 29, 30, 31 mai et les 04, 05, 06, 07 juin *
- ↳ les 02, 03, 04, 05, 09, 10, 11 juillet
- ↳ les 27, 28, 29, 30 août et les 03, 04, 05 septembre
- ↳ les 08, 09, 10, 11, 15, 16, 17 octobre
- ↳ les 26, 27, 28, 29 novembre et les 03, 04, 05 décembre

* attention, en mai, le stage débute un mardi, le lundi étant férié.

IMPORTANT

Vous voudrez bien vous inscrire et suivre impérativement un de ces stages avant votre inscription au Répertoire des Métiers, celle-ci ne sera effective que sur présentation d'une attestation de suivi.

PHOTO
DU STAGIAIRE
OBLIGATOIRE

BULLETIN D'INSCRIPTION

**AU STAGE PRÉALABLE À L'INSTALLATION
DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA HAUTE-MARNE**

IDENTIFICATION :

Nom du stagiaire :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Adresse :

Code Postal - Ville :

☎ : Fax :

Courriel (e-mail) :

Date de Naissance : Lieu de naissance :

Métier envisagé :

Forme juridique envisagée :

Entreprise Individuelle
 S.A.R.L.
 E.U.R.L.

Création d'une entreprise nouvelle
 Reprise d'une entreprise existante

Date de début d'activité envisagée :

SITUATION DU STAGIAIRE A L'ENTRÉE EN STAGE

<input type="checkbox"/> salarié	<input type="checkbox"/> autre situation (<i>précisez</i>)
<input type="checkbox"/> sans emploi	
<input type="checkbox"/> demandeur d'emploi inscrit à l'ANPE depuis quelle date ? :	

FORMATION INITIALE DU STAGIAIRE

Formation Générale (BEPC ; Bac; Licence)	Formation Professionnelle (CAP : BEP ; Bac Pro ; BTS....)
<i>à préciser:</i> _____ _____	<i>à préciser:</i> _____ _____

- Mon conjoint ou mon associé participera également à cette session :
(dans la limite des places disponibles)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal - Ville :

Date de Naissance : Lieu de naissance :

Téléphone :

MODE DE RÈGLEMENT :

- Je joins un chèque de 270 € à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne (droits d'inscription pour 2012).

- Mon dossier fera l'objet d'une prise en charge par (*justificatif à joindre*) :

.....

Date de début du stage choisie :

Fait à :

Signature,

Le :

***Ce bulletin est à fournir, dûment complété, au Service Economique de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, 9 rue Decrès – BP 12053 – 52902 Chaumont Cedex 9, accompagné du règlement 10 jours au moins avant le début du stage.
L'inscription ne pourra être prise en compte à la date souhaitée que dans la limite des places disponibles.***